

Mme la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer
351 Boulevard Saint-Médard
40000 Mont de Marsan

A Toulouse, Le 17 février 2023

Objet : *Pièces modificatives adjointes à la demande de permis de construire de la centrale photovoltaïque au sol de Meilhan, dossier n° PC 040 180 22 T0010*

Pièces jointes :

- Un plan d'implantation modifié

Interlocutrices :

Madame Héloïse JOACHIM et Madame Marie-Gabrielle MOLLANDIN
Cheffe de projet photovoltaïque et Responsable Développement Grands Projets
Mails : hjoachim@arkolia-energies.com et mgmollandin@arkolia-energies.com
Tel : 06 75 27 40 12 et 06 37 00 04 96

Madame la Directrice,

Par la présente et suite aux échanges avec le bureau des risques, nous vous informons de notre intention d'apporter une modification de plan à notre demande de permis de construire pour la centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Meilhan.

Nous souhaitons procéder à une réduction de la surface initialement prévue, passant de 16,3 ha clôturé à 12,21ha clôturé. En effet, la bande d'éloignement au boisement d'une largeur de 30m sera maintenue entre la clôture et le premier peuplement forestier et ne sera plus contenue dans la centrale telle qu'initialement prévue. Nous tenons à souligner que cette modification entraîne une réduction des enjeux présentés dans l'étude d'impact, la bande des Obligations Légales de Débroussaillage s'en trouvant réduite. La puissance du parc est donc diminuée passant de 13,75MWc à 13,28MWc.

Nous précisons également que le franchissement de fossés sera possible par la mise en place de buses dont les caractéristiques respecteront les critères du service départementale d'incendie et secours.

Cette modification du plan permet de sécuriser davantage la centrale photovoltaïque et de prévenir davantage le risque d'incendie, le premier panneau se trouvant à plus de 36m du peuplement forestier le plus proche.

Nous vous remercions pour la bonne prise en compte de ces éléments et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'accepter, Madame, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Héloïse JOACHIM et Marie-Gabrielle MOLLANDIN
Société Arkolia Energies

